

DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION DES ÉTUDIANTS CPGE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025/2026

DEMANDEUR

☐ M. ☐ Mme

Nom (de naissance) : Nom d'usage :

Prénom : Né-e le à

Nationalité : Mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : N° de téléphone portable :

Numéro étudiant figurant sur votre carte étudiante (obligatoire) | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

FORMATIONS ENVISAGÉES (3 vœux obligatoires)

1^{er} Vœu

Licence 2 Licence 3

Mention :

Parcours type (éventuel) :

2^{ème} Vœu

Licence 2 Licence 3

Mention :

Parcours type (éventuel) :

3^{ème} Vœu

Licence 2 Licence 3

Mention :

Parcours type (éventuel) :

IMPORTANT

Dans l'éventualité d'un refus sur le niveau demandé en L3

☐ Je souhaite ☐ Je ne souhaite pas

que mon dossier soit examiné par la commission mixte pour le niveau inférieur (L2).

Pour tout renseignement concernant notre offre de formation : <http://www.univ-reims.fr/formation>

N.B. : Toute réorientation dans une 1^{ère} année de 1^{er} cycle à l'URCA doit passer par le portail Parcoursup.

VOS ACQUIS UNIVERSITAIRES (à partir du baccalauréat)

Baccalauréat

Année d'obtention	Baccalauréat	Série	Mention (*)	ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ Libellé exact et adresse
...../.....				

(*) Passable, Assez bien, Bien, Très bien

Nom de l'établissement actuellement fréquenté :

Adresse :

Vous êtes élève de (préciser la classe) :

Détail des années d'études effectuées, éventuellement, diplômes obtenus depuis l'obtention du Baccalauréat.

Année universitaire	Diplôme préparé ou Formation suivie	Établissement fréquenté	Lieu
Exemple : 2020/2021	1 ^{ère} Année Licence		
...../.....			
...../.....			
...../.....			
...../.....			
...../.....			
...../.....			

Séjours à l'étranger, stage, etc :

.....

.....

.....

Si vous avez interrompu vos études, indiquez la durée de l'interruption et la cause :

.....

.....

.....

LANGUES ÉTRANGÈRES1^{ère} langue :Niveau : ☐ Faible ☐ Moyen ☐ Fort2^{ème} langue :Niveau : ☐ Faible ☐ Moyen ☐ Fort

Pour les CPGE littéraires uniquement, indiquez votre niveau :

En latin ☐ débutant ☐ avancéEn grec ☐ débutant ☐ avancé

CONCOURS PRÉSENTÉS

1.
2.
3.

DOUBLE-INSCRIPTION A L'URCA

Date de votre première inscription à l'Université de Reims Champagne Ardenne :

.....

Précisez l'année universitaire en double inscription à l'URCA :
(Par exemple : CPGE Lettres 1 ; CPGE MPSI 1 ; CPGE ECE 2 ; etc...)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations énoncées ci-dessus.

Fait à, le

Signature de l'étudiant(e) :

NOTICE D'INFORMATION

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU DÉPOSÉ AU-DELÀ DES DÉLAIS FIXÉS NE SERA PAS
RECEVABLE**

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER

au plus tard **le 10 juin 2025**

Attention : Ce dossier ne concerne que les **élèves de CPGE actuellement inscrits en double inscription à l'URCA**. Les étudiants de CPGE inscrits dans une autre université française doivent déposer une demande d'admission via une VES L2-L3.

N.B : Pour toute demande d'intégration dans une Licence 1, les demandes doivent se faire sur Parcoursup.

Vous serez informé de la décision apportée à votre demande au plus tard le 26 août 2025.

MODALITÉS DE DÉPÔT DE DEMANDE

- L'étudiant doit télécharger le présent formulaire et le compléter.
- L'étudiant doit déposer son formulaire de demande de réorientation complété auprès de la scolarité de son lycée avec toutes les pièces justificatives listées ci-dessous :

Un curriculum vitae ;

Une lettre de motivation **manuscrite** dans lequel seront précisés :

- le projet universitaire et professionnel et les raisons qui motivent la demande de cette validation d'acquis,
- ce qui, dans les études antérieures, l'expérience professionnelle ou les acquis personnels, prépare à suivre les études envisagées ;

Relevés de notes officiels des formations suivies après le baccalauréat (**y compris ceux de l'année en cours**) ;

Une attestation descriptive du parcours de formation en CPGE et la proposition de validation des acquis en ECTS établies par le chef d'établissement.

Les justificatifs d'inscriptions et les notes et rang de classement (si déjà connus)

La liste des pièces demandées n'est pas limitative et l'étudiant peut compléter sa demande par tous documents susceptibles d'éclairer la commission pédagogique sur la nature et le niveau de ses connaissances, ses acquis et ses apprentissages.